



Dr Jacqueline FRAYSSE

Députée
des Hauts-de-Seine

Réf. : JF/PJ/DK



Patrick JARRY

Maire de Nanterre

Nanterre, le 21 avril 2016

Monsieur Christophe DEVYS
Directeur général de l'ARS d'Île-de-France
35 rue de la Gare
75019 PARIS

Copie : à la Ministre de la santé
Au Préfet de police de Paris
Aux membres du conseil d'administration du CASH

Monsieur le Directeur,

Nous apprenons que le conseil de bloc de l'hôpital Louis Mourier se réunit le 10 mai prochain à 17h30 pour y « discuter du transfert de la chirurgie ambulatoire de Nanterre ».

Nous sommes pour le moins surpris puisque, jusqu'alors, seule la chirurgie conventionnelle était en débat, l'ARS n'ayant pas encore rendu officiellement son avis quant au renouvellement ou non de l'autorisation d'exercice de la chirurgie conventionnelle au CASH.

De plus, l'autorisation d'exercice de la chirurgie ambulatoire court jusqu'en novembre 2018 et son développement est au cœur du projet médical d'établissement voté par le conseil d'administration du CASH en juin 2013.

Nous notons également qu'un éventuel transfert de la chirurgie ambulatoire n'a pas été évoqué lors du dernier conseil d'administration qui s'est pourtant réuni très récemment, le 8 avril dernier.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de nous expliquer comment et dans quel contexte une telle réunion est possible ? Et en vue de quel projet d'établissement pour l'ensemble du CASH ?

Nous vous prions d'agréer, monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.


Jacqueline FRAYSSE
Députée des Hauts-de-Seine


Patrick JARRY
Maire de Nanterre